

Gen. Deprezstraat 16 8530 HARELBEKE - STASEGEM BELGIE

Tel. ++32 56 23 70 70 Fax ++32 56 20 45 69

KBC 462-7245641-30 IBAN: BE15 4627 2456 4130 BIC: KREDBEBB RPR Kortrijk B.T.W. - T.V.A. BE 0415.042.808

Spécification produit

Article n° 6470

Nom X12,5K GLUCOSE

20/06/2017 Date

Version

Déscription produit

GLUCOSE

Pour cent	Fonction	E-num	
Origine		variété	
100,00			
BLÉ			
	<i>Origine</i> 100,00	Origine 100,00	Origine variété 100,00

Valeurs nutritives

Par 100 g			
Valeurs nutritives (kJ)	1.372,35	Magnesium (mg)	0,00
Valeurs nutritives (kcal)	328,00	Phosphore (mg)	0,00
Totaux protéines (g)	0,00	lode (mg)	0,00
Protéines de lait (g)	0,00	Fer (mg)	0,00
Totaux carbohydrates (g)	82,00	Zinc (mg)	0,00
Sucres (mono+disaccharides) (g)	51,00	VITAMINE A retinol (μg)	0,00
Polyols (g)	0,00	VITAMINE B1 thiamine (μg)	0,00
Amidon (g)	0,00	VITAMINE B2 riboflavine (μg)	0,00
Totaux lipides (g)	0,00	VITAMINE B3/PP niacine/nicotin (µg)	0,00
Acides gras saturés (g)	0,00	VITAMINE B5 acide pantothene (µg)	0,00
Acides gras mono-insaturés (g)	0,00	VITAMINE C acide ascorbique (μg)	0,00
Acides gras poly-insaturés (g)	0,00	VITAMINE D calciferon (µg)	0,00
Acides gras trans totaux (g)	0,00	VITAMINE E alfa-tocoferol (μg)	0,00
Cholestérol (mg)	0,00	VITAMINE Η biotine (μg)	0,00
Fibres alimentaires (g)	0,00	VITAMINE M acide folique (μg)	0,00
Alcool (g)	0,00	Matière sèche de cacao dégraissé (g)	0,00
Natrium (mg)	5,00	Matière sèche de cacao (g)	0,00
Sel (mg)	12,50	Matière sèche de lait (g)	0,00
Potassium (mg)	0,00	Matière grasse de lait (g)	0,00
Calcium (mg)	0,00		

Données microbiologiques

	Objectif	Tolérance	Unité	Méthode
Germes totaux	1.000	10.000	cfu/g	ISO 4833
Bacillus cereus	< 100	1.000	cfu/g	ISO 7932
Moisissures xérophile	< 100	1.000	cfu/g	ISO 21527-2
Levures osmofile	< 100	1.000	cfu/g	ISO 21527-2
Staphylococcus aureus	< 100		cfu/g	ISO 6888-1
E.coli	< 10		cfu/g	ISO 16649-2
Listeria monocytogenes	< 10		cfu/g	
Salmonelles spp.		absent/absence	/25g	AFNOR BDR-07/11-12/05

Données organoleptiques

Aspect visu liquide (D.E. 53,0 - 58,5)

Couleur incoloreGoût typiqueOdeur typique

Conservation

D.L.U.O. à la date de production
 Température de conservation optimale
 Humidité relative optimale
 75

Méthode d'indication D.L.U.O. jjmmaaaa ; jour - mois - année

Location indication D.L.U.O. étiquette OÙ carton

Méthode indication numéro de lot "yyxxx"; y=année, x=jour

Location indication numéro de lot étiquette (pas toujours applicable)

Pâte d'amandes doit été protégé contre l'air et la lumiére et doit été conservé dans un environment frais et sec.

Emballage

		Emballage primaire	Emballage secondaire	Emballage tertiaire
Туре		seau blanc		Europalette
Dimension	Longeur /cm	38,50		120,00
	Largeur / cm	28,90		80,00
	Hauteur / cm	15,90		14,40
Poids	kg	0,531		18,000
Matériaux		PE & PP		bois

Nombres d'emballages primaires / emballage secondaire	1,00	
Nombre d'emballages secondaires / couche type 1	11,00	
Nombre de couches type 1 / palette	3,00	
Nombre d'emballages secondaires / couche type 2		
Nombre de couches type 2 / palette		
Nombres d'emballages primaires / palette	33,00	
Nombres d'emballages secundaires / palette	33,00	

Unité

poids nets / unité	12,50 kg
nombres d'unité	1
"e" applicable	

Déclaration O.G.M.

Au meilleur de nos connaissance et à base des déclarations de nos fournisseurs, nous confirmons que ce produit ne contient aucun ingrédient provenant d'OGM, conformément au règlement n° 1829/2003/CE et 1830/2003/CE. Le produit ne doit pas être étiqueté comme OGM.

Déclaration ionisation

Au meilleur de nos connaissance et à base des déclarations de nos fournisseurs, nous confirmons que ce produit et les ingrédients de ce produit ne sont pas traités avec aucune forme de irradiation/ionisation.

Déclarations légales

ALLERGÈNES: Les contaminations crossées sont examinées dans les plans HACCP. Des actions préventives sont prises pour éviter au maximum les contaminations crossées durant la production par des instructions stricte de nettoyage, formation de personnel, etc. (1169/2011/CE annexe II). Définitions dans la liste d'allergènes: "+": présent, "-": absence, "?": traces possibles.

VALEURS NUTRITIVES: Ranson NV est conscient de l'importance de fournir des informations nutritionelles correctes des produits. Toutes les données nutritionnelles sont calculées et arrondies automatiquement par notre système de gestion des spécifications sur base des informations reçues de nos fournisseurs. Nous nous gardons le droit de mettre à jour ou d'accorder ces données à base d'informations communiquées par nos fournisseurs et/ou changements dans la table de compositions des aliments. Par la présence des ingrédients naturels les valeurs nutritives peuvent varier.

DÉCLARATION CONFORMITÉ LÉGALE : Ce produit est en conformité avec la législation europeénne actuelle.

DÉCLARATION CONTAMINANTS: Au meilleur de nos connaissance et sur base des déclarations de nos fournisseurs, nous confirmons que ce produit est en conformité aux règlementations européennes concernant les contaminants (inclus les métaux lourds, les pesticides, les mycotoxines, etc.).

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ : L'emballage primaire est en conformité avec toutes les législations Belges et européennes (1935/2004/CE, 2011/10/CE,...).

La déclaration des aromes est conforme à la règlement 1334/2008/CE.

Le produit (et les ingredients) ne contient pas de nanomatériaux

Particules étrangères

Détection métaux freq. metaalFe metaalNonfe metaalStainless	1x/ :	2heures (details beschikbaar op aanvraag) mm (détails disponibles sur demande) mm (details available on request) mm
Tamis / filtres		
Aimant		
X-ray		
Laser scanner		laser
Autres		visuele controle - contrôle visuel - visual control
Politique objects étrangers Politique verre/plastique	✓	vreemd glas

Ces produits sont testés sur des particules en métal par un détecteur de métal, placé après l'emballage.

Allergènes

Nr	Code	Gs1Code	Nom	Valeur	Contamination cross
1	1.1	UW	Blé	-	-
2	1.2	NR	Seigle	-	-
3	1.3	GB	Orge	-	-
4	1.4	GO	Avoine	-	-
5	1.5	GS	Epeautre	-	-
6	1.6	GK	Kamut	-	-
7	1	AW	Gluten	-	-
8	2.0	AC	Crustacés	-	-
9	3.0	AE	OEuf	-	-
10	4.0	AF	Poissons	-	-
11	5.0	AP	Arachides/ cacahuètes	-	-
12	6.0	AY	Soja	-	-
13	7.0	AM	Lait de vache	-	-
14	8.1	SA	Amandes	-	?
15	8.2	SH	Noisettes	-	?
16	8.3	SW	Noix	-	-
17	8.4	SC	Noix de cajou	-	-
18	8.5	SP	Noix de pécan	-	-
19	8.6	SR	Noix du Brésil	-	-
20	8.7	ST	Pistaches	-	?
21	8.8	SM	Noix de Macadamia et noix du Queens	-	-
22	8	AN	Fruits à cocques	-	?
23	9.0	BC	Céleri	-	-
24	10.0	BM	Moutarde	-	-
25	11.0	AS	Graines de sésame	-	-
26	12.0	AU	Dioxide de soufre et sulfites	-	-
27	13.0	NL	Lupin	-	-
28	14.0	UM	Mollusques	-	-
29	20.0	ML	Lactose	-	-
30	21.0	NC	Cacao	-	-
31	22.0	MG	Glutamate (E620 – E625)	-	-
32	23.0	MK	Poulet	-	-
33	24.0	NK	Coriandre	-	-
34	25.0	NM	Mais	-	-
	26.0	NP	Légumineuse	-	-
	27.0	MC	Boeuf	-	-
	28.0	MP	Porc	-	-
38	29.0	NW	Carotte	-	-

La fiche ci-dessus a été établie avec les plus grands soins et comporte les renseignements les plus précis, les plus correctes et les plus complets disponible au moment de l'impression de celle-ci. Néanmoins Ranson NV ne peut pas être rendu responsable pour la justesse totale et l'intégralité totale de cette fiche technique. Cette fiche technique a été établie pour vous sur base strictement confidentielle. Par conséquent, elle ne peut être copiée ni être répandue sans autorisation préalable par la Société RANSON S.A.. Pour les produits réemballés par vos soins, les données reprises ci-dessus ne sont plus valables après ouverture des emballages de la Société RANSON S.A..